

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article427>



Le brame du cerf

- Les Provinces - Sologne -



Date de mise en ligne : samedi 27 octobre 2018

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

Depuis toujours, le cerf fascine. Magistral avec ses bois, il se fait généralement discret dans nos forêts. La saison du brame est idéale pour l'apercevoir ou l'entendre. Les mâles se défient entre eux afin d'intégrer les hardes de biches et des confrontations impressionnantes peuvent avoir lieu.



Chaque année De mi-septembre à mi-octobre, il sort de sa réserve et se manifeste à la nuit tombée et au petit matin. Alors débute la saison du brame du cerf. Une occasion unique de partir à la découverte du roi des forêts ... à condition d'être patient.

C'est la période qui a fait la réputation du cerf, celle où l'on peut entendre le fameux Â« brame Â». Il résonne dans toute la forêt. Il aura lieu plus tôt si l'automne est chaud, plus tard dans le cas contraire. Cette période est idéale pour l'observation des cerfs et biches car ils sont rassemblés dans des zones dégagées.

Les cerfs sont aussi beaucoup moins craintifs, ils sont concentrés sur la quête amoureuse. Il y a différents brames selon les phases et les circonstances. En voici la description :

- le brame de présence : court et bref, il n'est en fait qu'un rot grave et rauque,
- le brame de langueur : long, isolé et mélancolique (ouh oâh oh oh),
- le brame de défi : provocation au timbre élevé (ho ho ho oâh),
- le brame de poursuite : cri saccadé émis lorsque le cerf court derrière une biche (heu heu heu ...),
- le bramé de triomphe : cri puissant du vainqueur d'un combat.



Le brame du cerf

Pour comprendre le rituel des cerfs et leur comportement, rien ne vaut une sortie avec un guide expérimenté. Les râles brisent le silence de la forêt, les chouettes semblent leur répondre. Une expérience magique !



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article427&lang=fr>" title="" />